



Medienmitteilung Communiqué de presse

telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax

Berne, le 3 février 2014

Le Ministère public régional Berne-Mittelland communique

Worb

Homme poursuivi pour homicide par négligence

Le Ministère public a mis en accusation d'homicide par négligence un homme de 72 ans devant le tribunal régional de Berne-Mittelland. Il est accusé d'avoir provoqué un accident mortel de la circulation en novembre 2011. Il conteste les faits.

Suite à l'accident mortel de la circulation survenu le long de la Enggistestrasse à Worb en début novembre 2011, le Ministère public de Berne-Mittelland a mis en accusation à fin janvier 2014 le prévenu des faits âgé de 72 ans. Devant le tribunal régional de Berne Mittelland, ce citoyen suisse devra répondre d'homicide par négligence, de ne pas avoir rempli ses devoirs en cas d'accident et de conduite sous l'influence de l'alcool.

Le prévenu est accusé d'avoir mortellement blessé un enfant de 10 ans à la hauteur de l'arrêt de bus Toggenburg, près d'un passage pour piéton, en date du mercredi 2 novembre 2011. L'automobiliste avait continué sa route et avait été interpellé environ deux heures plus tard. L'accusé reconnaît avoir circulé en état d'ébriété à travers Worb. Cependant il conteste avoir provoqué un accident.

Les travaux d'enquête liés à l'instruction, en particulier les différentes analyses techniques, les nombreux témoignages et les expertises menées également à l'étranger ont permis de récolter suffisamment d'éléments de preuve permettant d'incriminer le prévenu âgé de 70 ans au moment des faits. A ce stade, l'accusé bénéficie toutefois de la présomption d'innocence. La date de l'audience n'est pas encore fixée.

Note aux rédactions : Pour de plus amples informations Amaël Gschwind, responsable de l'information du Ministère public et joignable jusqu'à 11:00 heures au numéro 032 344 58 77.